

Les Galopins du Fezensac toujours en course !



Les Galopins du Fezensac toujours en course !

Vendredi soir, a eu lieu l'assemblée générale de l'association Les Galopins du Fezensac en présence de Serge Bachellerie représentant la mairie de Vic.

Le rapport moral a été dressé par le Président, Fabrice Antonioli :

Il a remercié tous ceux qui ont aidé l'association à réaliser ses actions en 2023 : la commune de Vic, Armagnac Delord, Carrefour Market, Gerstube, Groupama, les Charolaises de Manotte, ainsi que les nombreux commerçants vicois qui ont contribué à la réussite de la course pédestre par leurs dons, notamment la Banque Populaire qui a versé 150 € à la Ligue contre le Cancer.

Cette année a vu l'arrivée de nouvelles adhérentes. Le groupe est composé de 8 filles et 15 garçons.

De nombreuses actions ont été renouvelées et de nouvelles initiatives ont vu le jour en 2023 au niveau local ainsi que des sorties sur le terrain : soirée côtes, Distill and daube, Eco Run, Ultrariège...



Un diaporama est présenté et retrace les nombreux événements de l'année.

Un bémol est soulevé par le président quant à la fréquentation de la course pédestre de septembre. Monsieur Bachellerie réagit et tient à féliciter l'association pour cette initiative, appréciée à l'occasion de la St Matthieu. L'association précise sa volonté de reconduire l'action en évoquant la possibilité d'y associer une randonnée animée par une association partenaire.

Quelques premières cette année avec une sortie au Tallion, sommet de plus de 3000m et certains coureurs qui s'alignaient pour la première fois sur des distances de plus de 40 km en montagne, tous trois finishers.

Également de beaux podiums à noter et de nouveaux sponsors.

Pour la collaboration avec Décathlon, le président rappelle les règles à l'ensemble des membres : en reliant sa carte de fidélité au compte de l'association, chaque achat permet de capitaliser des crédits au bénéfice des Galopins à hauteur de 10% du montant dépensé.

L'association s'est encore beaucoup impliquée dans la vie locale, en plus de la proposition de course de la St Matthieu.



Le rapport financier a été présenté également par le diaporama.

Changement d'assurance :

L'association optera désormais pour une assurance en responsabilité civile et protection juridique auprès du Crédit Agricole SMACL.

La reconduite des montants de cotisations (20 € et 10 € pour les membres suivants d'une même famille) est votée à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

A l'exception de la vice-présidente élue l'année dernière, l'ensemble des membres est renouvelable cette année. En l'absence de candidature, le bureau est reconduit dans son intégralité.

Projets 2024 :

Reconduite de la course pédestre de la St Mathieu le 21 septembre 2024

Eco Run proposé le 27 avril 2024

Le rapport financier et le rapport moral sont votés à l'unanimité.

La démarche de demande de subventions auprès de la mairie et du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) a été validée

La séance se termine par une question adressée à la mairie sur l'entretien des chemins ruraux.

Est évoquée la possibilité d'une convention pour entretenir les chemins communaux.

Un rendez-vous pourra être pris pour en discuter plus en détail avec Mme la maire ou la communauté de communes.

La séance s'est terminée sur le verre de l'amitié.

